La Gazette en Yvelines

N°146
Mercredi 24 octobre 2018
lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Santé publique France suggère un dépistage systématique du saturnisme pour les enfants habitant à proximité des plaines d'Achères et de Carrières-sous-Poissy – Triel-sur-Seine.



Pollution au plomb : les enfants seront-ils tous dépistés ?

Dossier - P. 2

Sports p.12

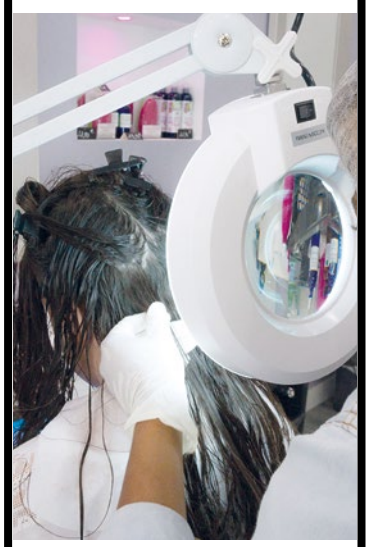
SPORT INSOLITE



La capoeira, un art martial qui se danse

Actualités p.4

MANTES-LA-JOLIE



Ils ont créé le premier centre anti-poux des Yvelines



Actualités p.4

VALLEE DE SEINE

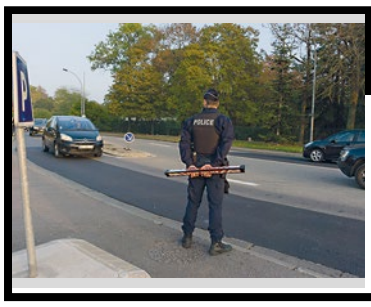
Carrière : les lignes ne bougeront pas



Actualités p.7

TRIEL-SUR-SEINE

La ferme solaire attend l'Etat



Faits divers p.10

POISSY

Contrôles : 11 verbalisations en 1 h 30

P. 6 YVELINES Métropolisation : besoin de centralités secondaires

P. 7 ECQUEVILLY Une résidence pour rapprocher le centre-ville

P. 8 ACHERES Les logements se vendent bien, les bureaux moins

P. 8 HOUDANAIS Les maires se sentent « inutiles »

P. 11 POISSY A moto, il percute une voiture en stationnement

P. 14 VALLEE DE SEINE De futurs spectacles à réserver

P. 14 LES MUREAUX Une journée dédiée aux Antilles

DÉCOUVREZ TOUS NOS PROGRAMMES IMMOBILIERS DANS LES YVELINES



Bouygues Immobilier
Créateur de mieux vivre

bouygues-immobilier.com
01 58 88 10 00
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

Bouygues Immobilier, SAS au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Illustration : Arka Studio. Document et photo non contractuels. GRENADINES – 09/2018.

VALLEE DE SEINE Pollution au plomb : le dépistage systématique recommandé

Dans une étude du 15 octobre, Santé publique France suggère un dépistage systématique du saturnisme pour les enfants habitant à proximité des plaines d'Achères et de Carrières-sous-Poissy – Triel-sur-Seine.

Le 15 octobre dernier, l'agence nationale de santé publique (aussi appelée Santé publique France, Ndlr) rendait publique une étude, révélée le jour même par *Le Monde,* analysant la pertinence d'une campagne de dépistage du saturnisme infantile, maladie aigüe liée à une intoxication au plomb. L'organisme se prononce *« en faveur de mesures de réduction des expositions et d'une incitation au dépistage du saturnisme infantile »,* même si aucun cas n' a été détecté *« auprès de la population générale ».*

Les résultats de cette étude, dont la recommandation porte sur les enfants de zéro à six ans vivant à proximité des plaines d'Achères et Carrières-sous-Poissy – Triel-sur-Seine, avaient été transmis à l'Agence régionale de santé (ARS) en 2015. L'ARS, quant à elle, tient à souligner que cette étude vise à *« être transparente sur ses analyses et d'en donner l'information à la population »* et préconise un rappel des règles d'hygiène élémentaires : se laver régulièrement les mains, ne pas porter la terre à sa bouche et veiller à un bon équilibre alimentaire.

Au sein des municipalités concernées, le risque de la pollution au plomb, issue d'un siècle d'épandage des effluents parisiens, est évidemment connu, mais aucune campagne de dépistage collective ne sera organisée. Cependant, au vu des quantités relevées et des résultats, elles tiennent à rassurer : *« Nous ne sommes pas en alerte sanitaire »,* insiste Christophe Delrieu (DVD), le maire carriérois. Il prévoit toutefois une campagne de communication particulière selon les publics concernés : gens du voyage, propriétaires de parcelles dans la plaine ou quidams s'y promenant.

Du côté d'Achères, son homologue Marc Honoré (DVD), estime que ce rapport *« tombe comme un cheveu sur la soupe ».* S'il ne prévoit pas d'organiser une campagne de dépistage, il souligne qu'il était prévu qu'un flyer sur les risques de pollution au plomb soit distribué avant la fin de l'année à la population achéroise, en collaboration avec l'ARS. *« Le but est d'informer sans alarmer »,* insiste-t-il.

La publication de ce rapport vient conclure une *« étude sanitaire globale »* lancée conjointement par l'ARS et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap) dès 2007. *« Pendant longtemps, ces plaines servaient exclusivement à l'agriculture. Au fil du temps, des aménagements ont été réalisés sur ces zones,* rappelle du contexte l'ARS. *Des arrêtés préfectoraux avaient été pris pour interdire certaines productions agricoles à visée commerciale sur la zone, mais il n'existait aucune étude approfondie portant sur les potentielles conséquences sanitaires de cette pollution. »*

L'étude arrive « comme un cheveu sur la soupe »

Selon Christophe Delrieu, un autre événement, plus récent, aurait renforcé l'attention des pouvoirs publics : *« Le 8 juin 2015, le seuil de plombémie au-delà duquel une alerte est déclenchée pour les enfants est passé de 100 µg/L à 50 µg/L* [de sang]. » Selon l'état actuel des connaissances scientifiques et médicales, des effets neuroxiques du plomb, avec à la clé un *« déficit cognitif persistant »,* sont en effet constatés chez les enfants, y compris à de faibles doses inférieures au seuil de 100 µg/L.



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

***« L'objectif d'une telle étude globale a été de définir si les zones qui ont fait l'objet d'épandages [...], présentaient des concentrations en polluants susceptibles d'avoir un impact sur la santé de la population potentiellement exposée »,* détaille l'ARS des buts poursuivis.**

Dans une étude provisoire, arrêtée à 2013, France santé publique relevait dans le sol des plaines autrefois dévolués à l'épandage des concentrations en plomb *« entre 24 et 690 mg/kg, avec une moyenne de 156,6 mg/kg ».* Des relevés bien supérieurs à la moyenne francilienne établie à *« 53,7 mg/kg ».* A l'époque de l'étude, qui cite l'Insee, 39 896 personnes dont 3 726 enfants de moins de neuf ans vivaient à proximité de l'ex-plaine maraîchère carrièro-trielloise. Près de la plaine d'Achères, ce sont environ 133 503 personnes, dont 9 588 enfants, qui étaient alors recensés.

Une partie de ces plaines est désormais occupée par *« des usages sensibles (habitations, écoles, jardins potagers…) »,* constate l'ARS. Qui poursuit de son but : *« L'objectif d'une telle étude globale a été de définir si les zones qui ont fait l'objet d'épandages* [...], *présentaient des concentrations en polluants susceptibles d'avoir un impact sur la santé de la population potentiellement exposée. »*

À Achères, le périmètre d'étude englobait notamment *« cinq jardins privés, trois jardins ouvriers, un établissement sportif et neuf établissements scolaires »,* détaille Marc Honoré, maire. Il détaille des résultats des sondages : *« Sur les cinq jardins, les cinq étaient pollués, sur les trois jardins ouvriers, un seul était pollué, et aucun des établissements sensibles n'était pollué. »* Une concentration de 190 mg/kg a toutefois été relevée au lycée Louise Weiss.

À Carrières-sous-Poissy, des établissements scolaires, *« leurs parkings et aussi la poste communale »,* ont été englobés dans le périmètre d'étude, conduisant la municipalité à prendre des mesures. Dès le 15 octobre, des barrières ont ainsi été installées au sein de l'école des Dahlias, dans le quartier Saint-Louis. *« On n'est pas sûrs que ce soit la terre de l'école qui soit polluée puisque l'étude raisonne en moyenne,* explique Christophe Delrieu. *Mais, par mesure de précaution, nous avons décidé d'interdire l'accès. »* Les espaces concernés seront *« décaissés »,* et donc leur terre remplacée prochainement.

Trois temps d'informations sont prévus auprès des différentes populations. *« La police municipale va passer auprès des gens du voyage pour les informer, les propriétaires des jardins privés vont être contactés,* précise le maire. *Il y aura également une information à la population, car je ne peux pas dire quelles sont les terres polluées ou non. »*

La Ville va s'attacher les services d'un laboratoire pour effectuer des prélèvements. L'ancien maire carriérois, Eddie Aït (GE), aussi conseiller régional, a interpellé la Région afin *« qu'elle mobilise des crédits »* concernant cette question. *« Le sujet est trop anxiogène pour ne pas réagir »,* souligne-t-il. Et d'ajouter que la Région avait répondu *« favorablement »* à sa demande, du moins *« si elle était sollicitée ».*

Une information avait déjà été distillée sur ces risques auprès des propriétaires de parcelles, lors de l'interdiction des cultures. *« Mais c'était il y a très longtemps, au moins 20 ans, je ne sais pas si les gens ont encore les papiers »,* se souvient Bruno Piva, un des propriétaires carriérois de l'ex-plaine maraîchère. Il poursuit : *« A l'époque, c'était beaucoup moins médiatisé, les gens n'étaient pas sensibilisés. »*

Si un arrêté préfectoral a été pris en 2000 pour interdire toute culture maraîchère, *« quelques jardins »* y existent toujours. *« Ils en font pousser pour eux, je pense, cela fait longtemps qu'ils doivent en consommer,* détaille Bruno Piva. *La plupart des agriculteurs, ils ont tous 90 balais, ils ont mangé des légumes d'ici depuis qu'ils sont tout petits. »*

La situation est identique dans la plaine achéroise. *« Il y a un arrêté, on ne peut pas les cultiver pour la vente,* rappelle Marc Honoré. *Mais il y a des jardiniers, avec des jardins sous leur responsabilité. »* L'élu, comme l'ARS, insistent sur le fait qu'une consommation occasionnelle est tout à fait possible. *« Il faut varier leur provenance, l'ARS n'interdit pas de les consommer s'ils ne sont pas mangés tous les jours à tous les repas,* enjoint l'édile. *Il faut également bien les laver et bien les éplucher, mais cela ne s'applique pas qu'à la plaine. »*

Les relevés de plombémie effectués par l'ARS entre 1995 et 2014 rapportaient toutefois que *« les communes ayant les surfaces d'épandages les plus élevées ne rapportaient pas un nombre élevé de prescriptions récentes de plombémie ».* Ce que relève également Marc Honoré : *« Sur Achères, il y a eu 11 plombémies depuis 1995. Si je prends des villes qui ne sont pas concernées, à Saint-Germain il y en a eu 216, à Poissy 141, et 75 à Conflans. »*

Des chiffres qui s'expliqueraient d'abord par la présence dans les logements de peintures au plomb et qui ne concerneraient donc pas Achères. *« La moitié de la ville est construite sur des zones qui ont subi l'épandage, mais ces constructions datent de 1965-1970,* détaille Marc Honoré. *La composition de la moitié de la ville, qui était initialement concernée par l'épandage, a changé, tout a été urbanisé. »*

Il y a une dizaine d'années, l'Association des pédiatres yvelinois, présidée par Jospeh Mamou, avait alerté sur cette concentration de plomb dans les peintures, et estimé que le nombre de cas de saturnisme était sous-évalué. *« Sur les 20 000 naissances annuelles dans le département, on estime à 200 le nombre de bébés intoxiqués par le plomb,* déclarait-il au *Parisien* en 2007. *Or, on n'a dépisté que 16 cas l'an dernier et un seul cette année ! Ce n'est pas normal. »*

Contacté par *La Gazette,* le pédiatre triellois, exerçant depuis 40 ans, estime que les risques seraient bien moindres aujourd'hui. *« À Triel, les zones d'épandages étaient bien contrôlées, il n'y a pas eu de constructions »,* affirme celui qui a également été adjoint à l'urbanisme en 1987. Dans le département, *« les deux derniers cas remonteraient à une dizaine d'années »* et sans lien avec les terres polluées.

Le médecin insiste cependant sur un point : *« Il ne faut pas consommer les herbes aromatiques plantées dans la plaine, et surveiller les enfants. »* Dans les Yvelines, *« la réalisation des enquêtes environnementales chez les enfants dont les plombémies avaient révélé des concentrations supérieures à 100 µg/L, n'avait jamais mis en évidence d'exposition en lien avec les anciens épandages »,* rassure également l'ARS.

Le dernier cas de saturnisme décelé provient d'un campement rom, situé sur un terrain en friche à Triel-sur-Seine, poursuit l'organisme sans toutefois donner de date. Là encore, *« le lien de causalité avec les épandages est difficile à établir car l'exposition au plomb peut venir d'autres facteurs liés à leur mode de vie, comme la pratique du ferraillage »,* conclut-elle.

Des mesures prises à Carrières-sous-Poissy

Aucune campagne de dépistage collective n'est pour l'instant à l'ordre du jour. *« Si les gens ont un doute, ils peuvent aller voir leur médecin traitant pour une plombémie »,* souligne toutefois Christophe Delrieu. L'examen consiste en une prise de sang pour évaluer la concentration en plomb dans l'organisme.

« Je suis surpris qu'il n'y ait pas eu de coordination, note pour sa part l'Achérois Marc Honoré. *Cela fait deux ans que nous avons des réunions de travail avec l'ARS et la sous-préfecture et nous n'avons pas été informés de cette publication. »* Il a ainsi demandé qu'une réunion ait lieu avec les maires concernés.

Pour sa part, l'ARS a annoncé avoir *« adressé un courrier »* aux professions de santé du secteur pour *« renforcer leur vigilance ».* Et de préciser : *« En lien avec les autres services de l'Etat, des réunions avec les professionnels vont être organisées dans chaque département, les préfectures gardant le lien direct avec les maires. »*

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DANS LES YVELINES (78)

Bouygues Immobilier
Créateur de mieux vivre



JUSQU'AU 14 OCTOBRE

Cuisine offerte et installée dans mon futur appartement[1]

Limay

Eko



VOTRE 4 PIÈCES
À PARTIR DE
187 263 €[2]
EN TVA 5,5 % - LOT A110

- **Logements connectés et intelligents**[3]
- Proche des **commerces, écoles et activités sportives et culturelles**
- À proximité de la **gare de Limay**
- **TVA réduite à 5,5 %** pour les résidences principales[4]

ESPACE DE VENTE : 32 route des Quarante Sous
78300 POISSY

01 58 88 10 00
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

Poissy

Boiséo



VOTRE 3 PIÈCES
À PARTIR DE
196 000 €[2]
EN TVA 5,5 % - LOT A004

- **Logements connectés et intelligents**[3]
- En lisière de la **forêt de Saint-Germain-en-Laye**
- Accès direct au **réseau routier** et **RER A**
- **TVA réduite à 5,5 %** pour les résidences principales[4]

ESPACE DE VENTE : 32 route des Quarante Sous
78300 POISSY

01 58 88 10 00
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

L'ATTENTION DU CLIENT EST ATTIRÉE SUR LE FAIT QUE LA CUISINE SERA LIVRÉE ET POSÉE PAR DARTY CUISINE APRÈS LA REMISE DES CLÉS À L'ACQUÉREUR.

DARTY

(1) Offre sous forme de la remise d'un bon d'achat (Voucher Darty Cuisine) d'une valeur de 3 000 € à 6 000 € TTC selon la typologie du logement. Le Voucher est utilisable sur le prix de la cuisine de son choix. Détail des modélisations et électroménagers disponible sur simple demande ou en Espace de Vente. La cuisine choisie est livrée et posée par Darty Cuisine après la livraison et la remise des clés de son logement à l'acquéreur. Offre valable pour toute réservation signée entre le 14 septembre et le 14 octobre 2018 d'un appartement dans les résidences "Eko" à Limay et "Boiséo" à Poissy (liste des programmes et des lots concernés disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation et de signature de l'acte authentique de vente. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les studios, les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. **(2)** Prix exprimé en TVA 5,5 %, selon grille au 27/09/2018, dans la limite des stocks disponibles. **(3)** Nos logements sont équipés de la commande centralisée des volets roulants (hors programmes en collection Essentielle, hors maisons et hors volets bois suivant plan), du chauffage et des lumières, localement et à distance, avec création de scénarios. Se référer à la notice descriptive de l'opération ou du lot. Liste des programmes concernés sur demande. **(4)** TVA à taux réduit de 5,5 %, sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies 11° du Code Général des Impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter). Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, prix exprimés en TVA à 20 %. Pour le lot n°A110, de la résidence "Eko" à Limay, si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, prix de 213 000 € exprimé en TVA 20 %. Pour le lot n°A004, de la résidence "Boiséo" à Poissy, si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, prix de 222 938 € exprimé en TVA 20 %. Renseignements et conditions disponibles en espace de vente ou sur www.bouygues-immobilier.com. Bouygues Immobilier, SAS au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre - Siège social : 3, boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Architectes : Franck Huysmans ; Marie-Odile Foucras. Illustrations : Infime ; Studio Laurent Prulière. Document et illustrations non contractuels. Conception : OSWALDORB - 09-2018.

MANTES-LA-JOLIE Ils ont créé le premier centre anti-poux des Yvelines

Les deux gérants du premier centre de traitement contre les poux du département garantissent aux parents d'en débarrasser les têtes de leurs enfants et adolescents.



LA GAZETTE EN YVELINES

Un traitement anti-poux peut parfois durer jusqu'à deux heures, en fonction de l'intensité de l'infection et de la densité du cheveu à traiter.

Le premier centre anti-poux des Yvelines installé au centre-ville de Mantes-la-Jolie, place Saint-Maclou, a ouvert le 4 juin dernier : ses deux gérants s'appliquent à prévenir et à éradiquer toute présence de ces insectes. Si le concept, importé des Etats-Unis, est arrivé en France il y a trois ans, peu de structures se sont encore lancées sur ce créneau.

Leur local mantais a tout d'un salon de coiffure, même si les outils à disposition sont un peu différents. Deux tabourets installés face à des miroirs accueillent les clients venant se faire traiter. Pour ce faire, l'établissement propose une technique associant une lotion *« sans produits chimiques »* insiste Samira avec en main un aspirateur à poux. *« Le vrai problème, ce sont les lentes qu'il faut enlever »*, précise-t-elle.

« Ce sont les œufs pondus par les poux femelles qui créent l'infestation en éclosant », poursuit la gérante. Le traitement curatif peut durer jusqu'à deux heures, selon la densité du cheveu et le niveau d'infection constaté. Si jamais les poux n'avaient pas été totalement éliminés, il est possible de revenir gratuitement, assure Samira.

« Une amie m'a parlé d'eux et j'ai vu leur site, je ne voulais pas passer par des produits achetés en pharmacie de peur que ça ne marche pas, au moins, là, ils voient bien et ça peut être plus efficace, indique une cliente venue faire traiter sa fille ce mercredi 10 octobre. *Les gens pensent encore que c'est parce qu'on a la tête sale qu'on a des poux. Ils peuvent se faire mal voir, et il y a des problèmes de réputation à l'école sur les enfants parce qu'ils ont des poux. »*

Les deux gérants ont engagé 17 000 euros de travaux et d'achats de matériel afin de démarrer leur activité, qui utilise par ailleurs quelques centaines d'euros par mois de produits. Fraîchement installés, les gérants pensent déjà à s'étendre, et même à franchiser leur affaire qui nécessite un investissement relativement faible. *« On a eu trois bons mois d'activité en juin, juillet et août, cependant, on a un creux en septembre, peut-être à cause de la reprise des classes »*, indique Olivier des variations d'activité depuis le lancement.

« Nous ne sommes pas un centre médical et nous ne dépendons d'aucun organisme rattaché à la santé, la filière n'étant pas pour l'instant, encadrée », souligne Samira, qui a passé une formation de huit jours à Bruxelles pour apprendre les techniques de base. *« Le gros de notre clientèle sont des enfants et adolescents et principalement des femmes. »* Des consoles de jeux sont d'ailleurs à disposition des clients durant le temps du traitement.

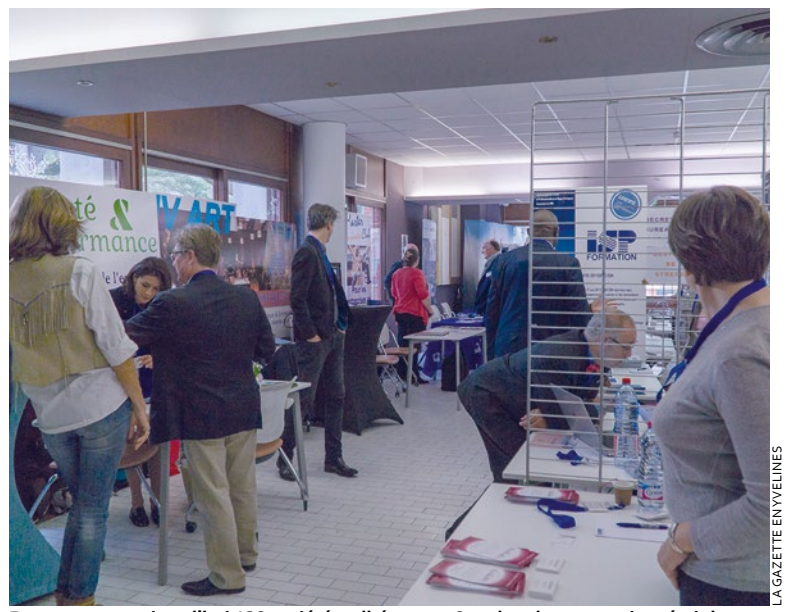
VALLEE DE SEINE L'association d'entreprises mise sur le secteur tertiaire

A l'occasion de son premier salon des entreprises, la nouvelle association d'entreprises Essor a réaffirmé le souhait d'un renforcement du secteur tertiaire du département.

Il y a un peu plus d'un an, neuf entreprises de la vallée de Seine (dont *La Gazette,* Ndlr) s'unissaient pour former Essor, avec pour idée de développer le secteur tertiaire. *« L'idée était de redynamiser la vallée de Seine et surtout le secteur tertiaire,* se souvient, François Wauquier, patron de l'imprimerie éponyme et membre fondateur. *On voulait attirer des adhérents et créer du business entre nous. »*

L'association compte aujourd'hui 130 sociétés adhérentes, elle organisait son premier salon des entreprises ce vendredi 19 octobre. *« Ce département était industriel jusque dans les années 70,* rappelle Paul-Marie Edwards, le président d'Essor, lors de son inauguration. *Il est resté agricole, forestier, et le virage des services et des nouvelles technologies a été engagé avec un certain succès. »*

C'est pour cette raison que la jeune société Cookicode d'Olivier Vanel et de Bettina Migot s'est exposée au salon d'Essor : *« Nous sommes une entreprise d'atelier de création numérique pour petits et grands, en venant ici, on cherche surtout à faire parler de nous, montrer notre activité et rencontrer des professionnels du secteur. »*



LA GAZETTE EN YVELINES

Essor compte aujourd'hui 130 sociétés adhérentes. Ce salon des entreprises était le premier que l'association organisait.

VALLEE DE SEINE Projet de carrière : les lignes ne bougeront pas

Les commissaires-enquêteurs craignaient des troubles, mais le débat est resté civil lors d'une réunion organisée à Gargenville, où est implantée la cimenterie depuis un siècle.



LA GAZETTE EN YVELINES

A gauche, salariés et soutiens de l'entreprise Calcia, très présente dans le Mantois. A droite, les membres de l'Association vexinoise de lutte contre les carrières cimentières (AVL3C).

En entrant dans la salle des fêtes gargenvilloise ce lundi 15 octobre, le contraste est frappant. À gauche, l'assemblée est en grande majorité composée de salariés et de soutiens de l'entreprise Calcia, dont la cimenterie est située à Gargenville et le siège à Guerville. A droite, les membres de l'Association vexinoise de lutte contre les carrières cimentières (AVL3C) et des citoyens opposés au projet d'extension de carrière à Brueil-en-Vexin, porté par l'industriel.

Alors que l'enquête publique a été prolongée d'une semaine, jusqu'au vendredi 26 octobre, une réunion d'information s'est tenue dans la commune où la cimenterie est en activité depuis un siècle, à la demande des commissaires-enquêteurs. Ces derniers craignaient des débordements au vu des commentaires laissés en contribution à l'enquête publique, un fourgon de police ayant été déployé sur le parking de la salle des fêtes.

« Les réponses sont dans le dossier »

« Le but de cette réunion est d'avoir vos sentiments sur ce dossier, de prendre ce que vous en pensez, commence Pierre Barber, le président de la commission d'enquête. *Mais pas de se battre. »* Avant de laisser la parole aux représentants du cimentier afin de présenter leur projet. *« C'est le même projet qu'ils nous ont présenté il y a deux ans »,* souffle-t-on dans le public.

« Je l'ai voulue assez compacte, assez courte, pour que l'ensemble des personnes puisse dialoguer, échanger, car je pense que c'est la partie la plus importante », détaille Renaud Maggion, travaillant à l'usine de Gargenville et en charge du projet depuis 2013. Inquiétudes autour de l'eau, de l'emploi, de la pollution de l'air ont été une fois de plus évoquées, les militants demandant quels seraient les impacts concrets.

Un peu inquiet au début de la réunion, le président de la commission d'enquête s'est toutefois montré satisfait à l'heure de la clôture : *« Très honnêtement, j'avais l'impression que cette réunion allait être beaucoup plus chaude, au vu des contributions laissées. Vous avez exprimé vos objectifs, votre ressenti, ce qui est une part importante dans ce dossier. »*

Il confie à sa sortie avoir vu passer un certain nombre de commentaires *« déplacés, mettant en cause des personnes »,* sur les registres électroniques de l'enquête publique. Le débat a donc été animé mais est resté civil, même s'il est apparu une nouvelle fois que chaque camp resterait sur ses positions quant au fond du dossier.

« Les réponses sont dans le dossier, détaille ainsi le responsable de Calcia de l'impact environnemental. *La zone de l'exploitation sera en dessous du terrain naturel, ce qui limitera les nuisances. »* Sur les investissements pour changer les filtres d'aération de l'usine actuelle, *« cela ne sera possible qu'avec la nouvelle carrière »,* tranche Renaud Maggion, provoquant l'ire de militants pointant les dérogations accordées ces dernières années. *« Ce n'est pas notre business model »,* répond-il lorsque les alternatives économiques portées par l'AVL3C sont évoquées.

« Nous sommes face à deux camps »

Autre source d'inquiétude pour un Brueillois, l'indemnisation des personnes dont les maisons seront à proximité de la nouvelle carrière. *« Nous avons fait des comparatifs, il n'est pas apparu que la cimenterie détériorerait grandement la valeur immobilière »,* poursuit le chargé de projet, entraînant une nouvelle fois la désapprobation d'une partie du public.

« Je ne vois pas comment cette soirée va se clôturer, réagit pour sa part Ghislaine Senée (EELV), conseillère régionale et maire d'Evecquemont. *Nous sommes face à deux camps, d'un côté une population qui a la qualité de réagir rapidement, et de l'autre, le développement d'un ancien modèle, aujourd'hui remis en cause. »*

En bref

AUBERGENVILLE Les frelons asiatiques de plus en plus nombreux

Mairie et pompiers sont de plus en plus sollicités par les habitants pour des destructions de nids, mais ne peuvent intervenir que sur l'espace public.

« *Ils sont de plus en plus nombreux* », constate du nombre de nids de frelons asiatiques à Aubergenville début octobre, à une réunion publique, l'adjoint Gilles Lecole. La mairie a opéré « *dix à 15 interventions pour des destructions de nids dans des établissements publics* » cette année. L'adjoint rassure : « *Aucune piqûre de frelon n'a été signalée sur des personnes.* »

La commune et les pompiers précisent n'intervenir qu'à l'extérieur des habitations, et qu'en cas d'extrême nécessité. La caserne de pompiers d'Aubergenville dit être désormais appelée « *au moins deux fois par semaine* » pour la présence de nids. Les pompiers déploient une nacelle pour gazer ces nids, souvent haut perchés dans les arbres.

« *Nous avons dû modifier nos combinaisons d'intervention cette année car les frelons asiatiques pouvaient les transpercer* », renseignent-ils. La mairie, elle, délègue à un prestataire privé qui « *intervient soit dans nos structures publiques soit chez des particuliers* », facturant les destructions de nids « *entre 250 et 500 euros, selon la complexité de l'intervention* ».

En Image



LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-JOLIE Des coquelicots contre les pesticides

Un atelier de fabrication de coquelicots en papier et une pétition ont été proposés aux riverains. Un collectif de manifestants, réunis suite à l'appel national lancé contre l'usage de pesticides, en septembre par une centaine de personnalités, a donné de la voix samedi à 14 heures devant la mairie. Parmi leurs revendications, l'interdiction du glyphosate demandée au gouvernement français. « *Il ne fait que repousser cette interdiction et ce n'est pas acceptable* », a dénoncé l'un des membres de la déclinaison locale du mouvement, qui souhaite renouveler son action une fois par mois.

En bref

POISSY Tchérylène Mairet quitte la majorité

Usée par de trop nombreuses divergences d'opinion avec les autres élus, la conseillère municipale pisciacaise a décidé de partir de la majorité.

« *J'en avais assez d'aller au conseil municipal comme on va à l'abattoir.* » Les mots sont forts, mais symbolisent bien le mal-être ressenti par la désormais ex-membre de la majorité au conseil municipal de Poissy. Tchérylène Mairet (UDI) estime être irréconciliable avec la liste majoritaire : « *Sur de grands projets, on ne se retrouvait plus* […] *je ne voulais plus subir des attaques personnelles renouvelées à chaque conseil, alors je préfère quitter cette liste.* »

De son côté, Karl Olive, maire de Poissy, assure regretter que les choses se passent ainsi : « *C'est une personne de valeur, j'aurais préféré que ça se passe autrement mais elle ne s'est malheureusement jamais acclimatée.* » Selon lui, la conseillère municipale ne peut, juridiquement, pas démissionner de la liste majoritaire, il déplore un manque de cohésion.

« *Elle ne venait plus aux réunions de la majorité depuis trois ans,* continue-t-il. *Je prône un travail d'équipe et avec elle, ce n'était pas possible.* » Pour autant, Tchérylène Mairet continuera d'assister au conseil municipal : « *Je considère qu'un mandat est une responsabilité et je n'ai pas le droit de m'en dédouaner.* »

en Yvelines

Prévenir la perte d'autonomie par des ateliers

En partenariat avec l'association SOLIHA et la Ville de Mantes-la-Jolie, le Bailleur Mantes-en-Yvelines Habitat organise des ateliers pour les seniors et leur famille dans les différents secteurs du Val Fourré.

Mantes-en-Yvelines Habitat (MYH), Bailleur social, a l'habitude d'aller à la rencontre de ses locataires autour de différentes thématiques. Depuis le mois d'octobre, en partenariat avec l'Association Solidaires pour l'habitat (SOLIHA), l'Association des bailleurs sociaux du Mantois (ABSM), le Bailleur IRP et la Ville de Mantes-la-Jolie, il organise des ateliers de prévention à destination des plus de 60 ans et leur famille afin de prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement.

Après le quartier des Physiciens, c'est dans le quartier des Aviateurs, au 19 rue Louis Blériot, que ces ateliers se dérouleront chaque lundi, du 12 novembre au 3 décembre. En 2019, ces actions auront lieu sur le secteur des Peintres et Médecins. « *Nous sommes partis d'un constat avec la Ville de Mantes-la-Jolie que la population est vieillissante et cela va s'amplifier au cours des années à venir,* détaille Mam Nieng, Responsable Adjoint du Pôle Gestion de Proximité chez MYH. *Nous avons alors décidé de travailler sur le maintien à domicile.* »

Aux Physiciens, par exemple, sur 287 logements, 41 % des locataires titulaires du bail ont plus de 60 ans et 18 % d'entre eux ont plus de 75 ans, selon une étude réalisée en 2016. Aux Aviateurs, pour 456 logements, 44 % des titulaires de bail ont plus de 60 ans et 18 % d'entre eux ont plus de 75 ans.

Dans un appartement mis à disposition par les bailleurs, deux sessions, encadrées par deux ergothérapeutes sont organisées. La première, de 10 h à midi est à destination des aidés. La seconde, de 14 h à 16 h est à destination des aidants, personnel médical, voisins et membres de la famille. « *Nous avons équipé les appartements de mobilier, afin de pouvoir travailler sur les transferts, les postures à adopter et relever les risques accidentogènes* poursuit Mam Nieng. *Nous avons également voulu rendre ce lieu convivial, afin de créer du lien social, favoriser les échanges.* »

A l'issue des quatre séances, un « *kit d'autonomie* », comprenant notamment une pince de préhension, des pastilles antidérapantes et un localisateur d'objets seront remis aux participants. « *Nous aimerions toucher dix familles par quartier* », explique Mam Nieng de ce projet qui concerne environ 1 600 logements. Ces ateliers sont également pour le bailleur un moyen de repérer les situations difficiles. « *Si par exemple on a une personne qui habite au quatrième étage sans ascenseur, on travaillera sur la possibilité de mutation* », souligne le responsable.

Outre les affiches et la diffusion de spots publicitaires sur la radio *LFM,* le Bailleur compte également sur les associations locales et les gardiens d'immeubles pour faire le relais de cette initiative. « *Nous travaillons aussi avec le centre de vie sociale Aimé Césaire, qui peut nous alerter sur certaines situations,* précise Mam Nieng. *C'est aussi pour eux, une façon de faire connaître leurs offres de services destinées à cette population.* »

Ces ateliers ont été mis en place à la demande de la Conférence des financeurs des Yvelines (Instance départementale coordonnant les actions de prévention de la perte d'autonomie, Ndlr), pour un coût total de 46 000 euros et financés en partie par l'État via le Commissariat général à l'égalité du territoire. Ils pourraient également être reconduits dans d'autres quartiers mantais, sur le patrimoine de MYH. « *La Ville souhaiterait les développer dans le centre-ville si cela fonctionne* », confirme Mam Nieng.



MANTES-EN-YVELINES HABITAT

***« Nous avons équipé les appartements de mobilier, afin de pouvoir travailler sur les transferts, les postures à adopter »,* poursuit Mam Nieng, Responsable Adjoint du Pôle Gestion de Proximité chez MYH.**

PUBLI REPORTAGE

YVELINES Métropolisation : des centralités secondaires pour éviter la Paris-dépendance

À un atelier de l'Université des maires, l'importance des centralités a été soulevée pour pallier une certaine dépendance métropolitaine, alors que l'attention se porte souvent sur la petite couronne.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

***« Ce qu'il faut faire, c'est essayer d'inventer un contre-modèle qui serait celui de la centralité secondaire »* pour éviter le centralisme métropolitain, plaide le géographe Laurent Chalard.**

Lors d'un atelier de l'Université des maires, organisé mercredi 10 octobre par l'Union des maires des Yvelines (Umy) à Port-Marly, le maire PCF de Limay et vice-président de la Communauté urbaine grand Paris Seine et Oise (GPSEO) compte sur celle-ci pour donner plus de responsabilités à l'échelle locale, et donc moins à la métropole parisienne. Une indépendance qui ne serait néanmoins pas nouvelle dans les Yvelines, selon un géographe présent à l'atelier.

Eviter une mainmise de Paris

« *Le département des Yvelines s'appuie historiquement sur des centralités, pré-existantes à la métropole parisienne, qui gardent une certaine autonomie vis-à-vis de Paris* », avance ainsi Laurent Chalard quant au phénomène de métropolisation dans les Yvelines. Le docteur en géographie s'est d'ailleurs appuyé sur l'exemple concret de la vallée de Seine pour appuyer ses propos.

Selon lui, le pourcentage d'habitants du Mantois allant travailler dans Paris intra-muros, ou y faisant sa vie quotidienne, est relativement faible. « *Ce qu'il faut faire, c'est essayer d'inventer un contre-modèle qui serait celui de la centralité secondaire,* continue-t-il. *Non pas pour concurrencer Paris, ce que Mantes-la-Jolie ou Rambouillet par exemple ne pourront jamais faire, mais en décentralisant.* »

Il invite donc les maires présents à « *penser centralité secondaire* », c'est-à-dire réfléchir à « *quels types d'équipements les gens ont besoin dans ces bassins de vie.* » Cela pourrait ainsi éviter une quelconque mainmise de la capitale sur le reste de la région. Selon lui, une centralité secondaire peut exister dès lors qu'un centre urbain principal est en place : dans les Yvelines, Paris endosse logiquement ce rôle de métropole mère.

Car cette ombre pesante de Paris sur toute l'Île-de-France, Rémi Roché l'a déjà ressenti. Présent aux côtés du géographe, le président de l'Union nationale des aménageurs (Unam) en Île-de-France assure avoir participé dans les années 2010 à la défense des secteurs plus éloignés de Paris, au moment de la réforme du Schéma directeur de la région d'Île-de-France, le document d'urbanisme et d'aménagement visant à contrôler la croissance urbaine comme démographique et l'utilisation de l'espace.

« Le désert français »

« *On ne parlait que de Paris première couronne,* rapporte-t-il. *On avait l'impression que le reste, c'était un désert français, pour reprendre l'expression de Jean-François Gravier* (géographe auteur de l'ouvrage *Paris et le désert Français,* Ndlr) », se souvient-il. Lors de cette réforme, Rémi Roché s'est rendu compte que pour certains, le « *désert français* » était très proche de Paris.

« *On parle de pôle de centralité, mais on n'y avait pas mis le nerf de la guerre, c'est-à-dire l'argent nécessaire,* explique-t-il. *Il arrive un peu avec la loi Elan* (loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, Ndlr), *mais je trouve qu'il y a beaucoup de bla-bla, et en terme d'aménagement, tout est toujours long à se mettre en place.* »

En vallée de Seine, la communauté urbaine créée en 2016 rassemble 73 communes, dispose de compétences très larges, notamment celles de l'aménagement et de l'entretien des routes. « *Avec GPSEO, il y a des opportunités et du potentiel de développement, mais la taille de la structure et les compétences qui lui ont été transférées nous conduisent à constater que les résultats ne sont pas encore au rendez-vous* », a commenté Eric Roulot en tant que représentant de GPSEO, lorsque lui a été demandé si cette structure était un point d'équilibre nécessaire.

« *En ce qui concerne les grands projets de développement et d'aménagement* […], *on est encore très loin de couper les rubans pour inaugurer telle zone économique ou tel équipement culturel ou sportif intercommunal* », poursuit le maire alors que GPSEO, en pleine élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI, voir notre édition du 17 octobre, Ndlr) se débat actuellement dans des questions budgétaires.

« On est loin de couper les rubans »

Le programme étatique *Action cœur de ville,* signé il y a quelques jours, devrait être l'une des premières étapes des réaménagements décentralisateurs théoriquement facilités par la création de cette structure intercommunale. Ce plan doit revitaliser en France 222 communes moyennes autour de leur centre-ville. « *Cela va permettre de renforcer les centralités secondaires,* estime le géographe Laurent Chalard, décrivant une aubaine inespérée pour un département comme les Yvelines. *Ce plan signifie que l'Etat a enfin compris l'utilité de ces centralités secondaires et il faut s'en réjouir.* »

Indiscrets

En Seine-et-Marne, les élus de cette commune refusent absolument que soient épandues les boues issues de la station d'épuration achéroise du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap). Le 25 septembre dernier, le conseil municipal de Nangis a ainsi exprimé un avis défavorable, donné dans le cadre de l'enquête publique portant sur l'épandage des boues d'épuration de la station Seine aval.

« *Cet épandage de 8 300 t de matières sèches, représentant environ 8 % de la production de boue de l'usine, doit être effectué sur 57 exploitations agricoles du département et près de 8 400 ha de surface épandable* », indique *Le Parisien* qui révèle ce refus de Nangis. « *Durant le débat entre élus, il a été signifié – parce que les betteraves sont des accumulateurs de métaux lourds – que cet épandage pouvait avoir un impact significatif pour la sucrerie Lesaffre, qui « répond à ce jour au plus haut niveau des exigences environnementales européennes et françaises, quant aux impacts de son activité sur l'environnement* », précise le quotidien francilien.

Le compte de la députée LREM avait bloqué des dizaines de personnes sur les réseaux sociaux. « *Il a été porté à ma connaissance que de nombreuses personnes avaient été bloquées à mon insu sur l'accès aux réseaux sociaux,* écrit ainsi la députée de la 12e circonscription des Yvelines, Florence Granjus, le 18 octobre sur Facebook. *Je gère depuis peu mes réseaux sociaux et loin de là, ma volonté de bloquer qui que ce soit !* »

Cela aurait-il un rapport avec le départ en juillet, semble-t-il en de fort mauvais termes, de deux de ses assistants parlementaires, Emeric Vallespi (également son suppléant, Ndlr) et Nathalie Martin, qui ont lancé des initiatives politiques à Poissy ? « *Bienvenue à tous les internautes victimes de cet acte malveillant, au total ce sont 73 personnes à qui l'accès à mes réseaux sociaux avait été refusé !* », conclut en tout cas Florence Granjus dans sa récente publication Facebook.

Le Canard enchaîné ne s'était finalement pas trompé, malgré les dénégations initiales de la mairie. « *Les policiers mènent bien une enquête portant sur des soupçons d'emplois fictifs à la mairie de Mantes-la-Jolie* », confirme en effet *Le Parisien* dans un article publié le 15 octobre. Le quotidien évoque une enquête déclenchée suite à une dénonciation anonyme dans le cadre de celle, ensuite déclarée sans suites, ayant porté sur l'organisation du marché du quartier du Val fourré.

« *Le directeur général des services de la ville a été entendu cet été par des enquêteurs de la brigade financière de la police judiciaire de Versailles,* précisent les journalistes du *Parisien. Ces derniers s'intéressent à plusieurs salariés de la ville et veulent savoir s'ils exerçaient bien le travail pour lequel ils étaient rémunérés.* » *Le Parisien* ajoute que l'ouverture de cette enquête « *pourrait déboucher sur l'ouverture d'une information judiciaire ou un classement sans suite* ».



TRIEL-SUR-SEINE La ferme solaire attend la décision de l'Etat

Après le choix de la société Urbasolar, le projet de centrale solaire de la plaine entre dans une phase décisive pour remporter l'appel d'offre national de la Commission de régulation de l'énergie.

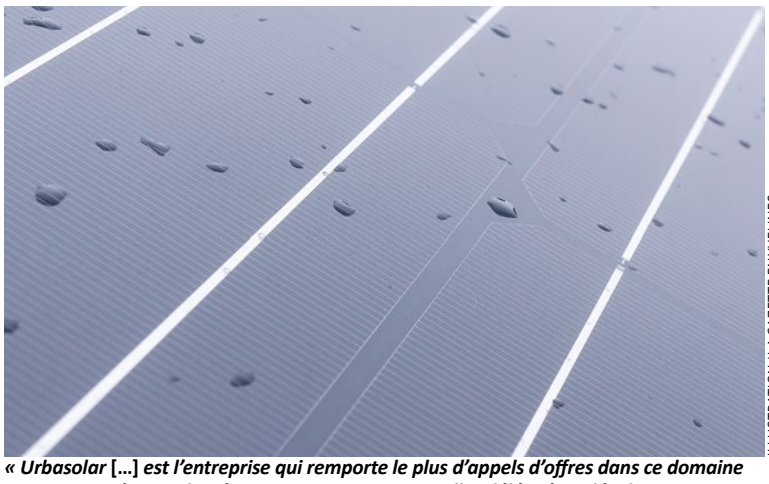


ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« Urbasolar […] est l'entreprise qui remporte le plus d'appels d'offres dans ce domaine en France », **s'est expliqué Jean-Marie Ripart, conseiller délégué au développement économique de GPSEO.**

Après bien des rebondissements, le projet de ferme solaire devrait finalement voir le jour à Triel-sur-Seine. Sur les 20 hectares du site de l'ancienne plaine maraîchère devenue impropre aux cultures, puis progressivement lieu de décharge sauvage d'ordures, des panneaux solaires devraient être implantés, et permettre de développer une production d'énergie renouvelable dans la zone. L'investisseur a d'ailleurs été choisi avant l'été, avait alors dévoilé *Le Parisien,* et le projet n'attend plus que l'aval de l'État.

« *Nous avions mis en place un appel à candidatures pour trouver un promoteur,* rappelle Jean-Marie Ripart, conseiller délégué au développement économique de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). *Nous avons eu cinq candidats sérieux, dont EDF et Total, mais c'est Urbasolar qui a finalement été choisie.* » L'entreprise spécialisée dans le photovoltaïque l'a emporté avec une idée de financement participatif : « *Cette offre était très intéressante, elle permettra à tous d'être actionnaire, GPSEO devrait sûrement prendre quelques parts.* »

Réponse en juin 2019

Le projet est resté plusieurs années en sommeil, notamment suite au silence de l'entreprise initialement intéressée, puis à sa discrète défection, ainsi qu'à des questions de portance des remblais déversés dans l'ex-plaine maraîchère. « *Ce projet remonte à presque dix ans, il avait été endormi pour certaines raisons et je ne comprenais pas qu'il puisse être abandonné,* détaille Joël Mancel (DVD), le maire triellois. *Il fallait renforcer la portance du sol pour supporter les panneaux, c'est ce qui a été fait, et le projet a pu être relancé.* »

Aujourd'hui, l'objectif est de monter avec Urbasolar un dossier pour répondre à un appel d'offres national de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), pour une décision en juin 2019, si la ferme solaire de Triel-sur-Seine est retenue. Si tel est le cas, les travaux débuteraient fin 2020, pour une durée de six mois, afin d'en faire l'une des plus grandes centrales photovoltaïques de France.

« *J'espère vraiment que l'on remportera l'appel d'offres,* souhaite Joël Mancel. *Je suis plutôt optimiste car je ne vois pas comment il pourrait en être autrement, il n'y a pas d'autres choses à mettre en place sur ce secteur.* » Même son de cloche chez Jean-Marie Ripart, qui croit beaucoup en ce projet : « *Nous avons toutes nos chances, et ce n'est pas pour rien qu'Urbasolar a été choisie, c'est l'entreprise qui remporte le plus d'appels d'offres dans ce domaine en France.* »

ECQUEVILLY Une résidence pour rapprocher le centre-ville

La nouvelle résidence de l'Orangeraie inaugurait, ce mardi 16 octobre, ses 26 logements. Elle est censée être un lien entre le centre-ville et les barres d'immeubles locatives.

Dans un quartier où les logements locatifs sociaux prédominent, la nouvelle résidence l'Orangeraie s'inscrit dans un style tout à fait différent, censée être un lien entre le centre-ville et les barres d'immeubles locatives du Parc. « *C'est assez surprenant, ce mélange entre logement privé et social, mais c'est la seule façon d'arriver à quelque chose* », estime la maire Anke Fernandes (SE).

Cinq maisons déjà habitées

Inaugurés mardi 16 octobre dernier, les 26 appartements, avec jardins privatifs et parking en sous-sol, devraient être terminés courant novembre. Pour l'heure, les travaux en sont aux finitions mais les cinq maisons de ville, avec garage privé, sont déjà habitées par leurs nouveaux propriétaires.

« *En Île-de-France, il y a de nombreux endroits où les gens souhaitent devenir propriétaires.* » Lors de l'inauguration de sa nouvelle résidence, ce mardi 16 octobre, Philippe Jarlot, le gérant de MDH promotion, a rappelé que l'enracinement faisait désormais partie des demandes des clients potentiels. Avec ces logements, le promoteur immobilier privé réaliserait, à Ecquevilly, le souhait de ceux qui veulent « *assurer leurs arrières pour la retraite* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est assez surprenant ce mélange entre logement privé et social mais c'est la seule façon d'arriver à quelque chose », **estime la maire Anke Fernandes (SE).**

CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC

Cardiologie
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Orthopédiste
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Plasticien
Tél. : 06 78 91 88 83
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue
Tél. : 01 30 94 89 62

Ophtalmologue
Tél. : 01 30 33 09 90
à partir du 1er Avril

Endocrinologue-Diabétologue
Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale
Tél. : 01 30 92 30 94

Expertise Médicale
Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste
consultations non programmées
Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue
Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue
Tél. : 01 30 94 89 79

Centre de Radiologie
Échographie-Mammographie
Tél. : 01 30 94 89 89
Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire
Tél. : 01 34 77 56 20

Bilan et Equilibre Energétique
Tél. : 07 81 16 52 69

Infirmiers Diplômés d'État
Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe
Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste
Tél. : 09 82 60 56 92

rue René Duguay Trouin - 78200 Mantes-la-Jolie | 01 30 94 32 00

ACHERES La Petite arche : les logements se vendent bien, les bureaux nettement moins

Contrairement aux logements qui se commercialisent avec succès, les bureaux peinent encore à trouver preneur, le secteur tertiaire restant quelque peu frileux.

Les différents bâtiments pointent désormais le bout de leur nez. En arrivant de Conflans-Sainte-Honorine, la friche déserte, située à l'entrée de la ville, laisse maintenant sa place à un chantier plein de vie. Impossible de ne pas voir les cinq étages sur 11 000 m² de la clinique, difficile également de ne pas remarquer les différents bâtiments qui sortent de terre et qui accueilleront bientôt quelques 250 logements. Le quartier de la Petite arche devrait apporter ce qui manquait de ce côté d'Achères : renouveau, animation et dynamisme.



LA GAZETTE EN YVELINES

***« 75 % des appartements ont été vendus avant le démarrage des travaux »,* indique des logements prévus dans le nouveau quartier Marc Honoré (DVD), le maire d'Achères.**

C'est en tout cas le souhait affiché par les différents protagonistes. En premier lieu Marc Honoré, le maire DVD, qui voit en ce nouveau quartier une occasion de développer économiquement sa ville. « *Mise à part la Petite arche, on n'a pas beaucoup de développement économique possible compte tenu de la zone en PPRI rouge (Plan de prévention du risque inondation, Ndlr)* », a constaté l'édile lors d'une conférence de presse donnée en septembre.

Destiné à être exclusivement tertiaire, le quartier peinait à trouver des clients potentiels pour les 120 000 m² programmés de bureaux. Le projet s'est finalement tourné vers un aménagement d'activités plus variées, comme la santé avec le déménagement de la clinique de Chapet, ou de l'hôtellerie. Des logements sont également venus s'y ajouter, permettant de répondre « *aux contraintes du Sdrif* (Schéma directeur de la région Île-de-France, document d'urbanisme et d'aménagement de la région, Ndlr), *qui prévoit de reconstruire la ville sur la ville* », détaille Marc Honoré sur le site internet de sa commune.

Concernant les logements, tout s'est accéléré dans la dernière semaine de septembre. Les deux promoteurs immobiliers, Bouygues et Kaufman and Broad, ont tous deux posé officiellement les premières pierres de leurs projets respectifs (Horizon et le Domaine de l'arche, Ndlr). Officiellement seulement, puisqu'officieusement, les travaux avaient commencé depuis bien plus longtemps : 250 habitations du studio à la maison de ville, accompagnés de parkings souterrains. Ces biens immobiliers ne resteraient pas longtemps sur le marché.

« *75 % des appartements ont été vendus avant le démarrage des travaux,* se souvient l'édile d'Achères, *ce qui ne m'étonne pas puisque les promoteurs étaient déjà très nombreux à vouloir les parcelles mises en vente.* »

Christian Delapierre, le directeur général de Kaufman and Broad Île-de-France, suit ce raisonnement et confirme de son côté que la ville gagne en attractivité.

« *Achères est située à proximité de Paris et très bien desservie car il y a deux gares RER dans la commune avec liaison directe vers les facultés de Nanterre,* observe le responsable, *c'est une ville en pleine mutation et à des prix beaucoup plus abordables que Poissy ou Saint-Germain-en-Laye, voilà ce qui attire Kaufman and Broad ici.* »

Ces possibilités attireraient différents publics, selon lui, et feraient de la commune, « *un marché en devenir* », même si en centre-ville, la pression des promoteurs, très forte ces dernières années, subirait un net ralentissement. « *Il y a un peu de tensions sur les ventes vu le nombre de programmes dans le secteur,* note en effet le maire de son centre-ville. *Ils veulent se calmer un peu pour écouler les stocks, un promoteur nous a avoué que ça avait bien ralenti.* »

Dans le futur quartier, les projets sont encore nombreux. La clinique de soin de suite est bien avancée, avec une livraison prévue pour la mi-2019. Un gymnase semi-enterré, dans un complexe sportif accompagné de logements sociaux, est également au programme. « *Ce serait pour les personnes âgées, les étudiants et les autistes. Mais rien n'est abouti encore, on y travaille* », souligne Marc Honoré. Le renforcement du parc urbain en lisière de forêt, un restaurant, une crèche et un hôtel font également l'objet d'études pour dynamiser la zone.

Pourtant, force est de constater que les 60 000 m² restants, toujours prévus pour la création de bureaux, ne trouvent pas encore preneur. « *On a deux ou trois propositions, en ce moment, pour des bureaux, mais des projets, on en voit passer beaucoup et tant que ce n'est pas signé en bas à droite sur la feuille, rien n'est fait* », remarque l'édile. Les nouveaux locaux du centre technique municipal s'installeront par ailleurs dans ce quartier proche de la gare.

Ces difficultés éveillent, aux yeux de tous, les limites que peut rencontrer Achères dans la quête de rayonnement de son secteur tertiaire. « *L'investissement de bureaux a toujours été difficile pour la ville,* conclut Marc Honoré. *Le plus dur et le plus important était de commencer le développement de la Petite arche. Maintenant, tous les travaux et projets sont bien en route, ça va amener les investisseurs.* »

La Petite arche aura-t-elle une subvention de la Région ?

La commune a déposé un dossier auprès de la Région afin d'obtenir des subventions. « *La région ne subventionne plus systématiquement mais se base maintenant sur des projets. Dès le début de la mandature de Madame Pécresse, a été lancé celui des quartiers innovants,* explique Suzanne Jaunet, adjointe à l'urbanisme. *Pour être retenu il faut être extrêmement innovant, mais aussi être très pointu en matière d'environnement.* »

Les résultats de ce « *concours* » ne sont pas encore connus. Une commission s'est réunie au mois de septembre dernier pour déterminer les deux quartiers retenus. « *Ce n'est pas pour avoir une belle affiche de quartier innovant, c'est surtout pour avoir les subventions qui vont avec* », tient à ajouter le maire Marc Honoré. Des subventions qui devraient s'élever à quatre millions d'euros : « *Deux millions pour le gymnase et deux millions pour les espaces publics, ce n'est donc vraiment pas inintéressant d'être retenu.* »

HOUDANAIS Les maires se sentent « inutiles »

Vingt maires du Houdanais ont indiqué au président du Sénat Gérard Larcher (LR), vendredi 12 octobre, leurs inquiétudes et un sentiment croissant d'inutilité face aux intercommunalités.



LA GAZETTE EN YVELINES

***« Des maires qui ont un sentiment d'impuissance et d'inutilité, parfois, devant les intercommunalités »* indique le président yvelinois du Sénat de sa tournée des édiles.**

Vendredi 12 octobre, la commune de Bréval a organisé un point presse où étaient présents Gérard Larcher (LR), président du Sénat et Sophie Primas (LR), sénatrice des Yvelines. Ils concluaient une « *journée visite* » au cours de laquelle ils ont reçu 20 maires de la communauté de communes du Pays houdanais qui leur auraient confié un certain désarroi général, et parfois un sentiment d'inutilité face aux intercommunalités.

« *Les maires nous ont exprimé leurs inquiétudes et ont le sentiment de ne servir à rien* », précise Gérard Larcher. Ces inquiétudes porteraient notamment sur la suppression de la taxe d'habitation, et plus globalement sur la baisse des dotations de l'État aux communes. Il a rappelé qu'une réforme de la fiscalité des collectivités territoriales avait été annoncée par le gouvernement pour début 2019.

« Le sentiment de ne servir à rien »

Quant au sentiment d'inutilité, il serait dû, selon le président yvelinois du Sénat, « *aux transferts de compétences importants opérés sur les intercommunalités* ». Même si « *dans les Yvelines, les maires ne se plaignent pas encore trop* », nuance Gérard Larcher, « *leur fonctionnement avec les intercommunalités pose parfois problème* ».

TAQUET TR
Électricité - Éclairage public
Forte de ses 68 années d'expériences l'entreprise TAQUET implantée au coeur des Yvelines, est votre partenaire pour
La maintenance, la Conception, la Réalisation et la Modernisation
de vos réseaux et installations électriques.
Nos spécialités :
- Eclairage public, signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
- Basse & moyenne tension
- Détection, diagnostic & géoréférencement des réseaux secs
- Courant faible & courant fort
- Domotique TEBIS, contrôle d'accès
- Réseaux informatiques, vidéo protection
- Détection incendie & intrusion...
La reconnaissance officielle de notre savoir-faire
QUALIFICATION ME4 TN4
(maintenance et travaux neufs en éclairage public)
50, rue de Sablonville - 78510 Triel-sur-Seine
www.taquet.fr - tél. : 01 39 74 01 90 - fax. : 01 39 70 65 23

CARRIERES-SOUS-POISSY Délibération retoquée : la majorité portera plainte contre l'opposition

Le 11 octobre, le tribunal administratif a annulé la délibération portant sur le budget primitif 2016 de la municipalité. L'opposition a contesté la légalité du nouveau vote au dernier conseil municipal.



LA GAZETTE EN YVELINES

Les deux groupes d'opposition ont également annoncé leur volonté de ne pas prendre part au vote, et ont quitté la salle.

L'ordre du jour du conseil municipal du jeudi 18 octobre ne comportait que deux délibérations, mais une fois de plus, les débats ont été très animés entre les groupes d'opposition et le maire carriérois Christophe Delrieu (DVD). Les deux groupes ont refusé d'approuver le procès-verbal du conseil du 9 octobre.

Ils ont aussi refusé de voter la nouvelle présentation du budget primitif 2016, annulée par décision du tribunal administratif de Versailles le 11 octobre dernier, et dont ils ont à nouveau contesté la légalité ce soir-là. Le maire a pointé « *un comportement pitoyable* » et annoncé son intention de porter plainte suite au communiqué commun des deux groupes d'opposition comme « *les propos diffamatoires* ».

« Cela fait 27 ans que je siège »

Mais avant d'en venir là, les élus se sont écharpés à propos de la séance du 9 octobre dernier, lorsque les deux groupes d'opposition avaient décidé de quitter la séance du conseil. « *Il manquait neuf élus de la majorité municipale* », s'était indigné par communiqué Eddie Aït (GE), ancien maire et président du groupe Agir pour Carrières, de ce départ ayant failli engendrer la fin prématurée du conseil faute de quorum. « *Cela fait 27 ans que je siège, c'est la première fois que je voyais ça* », s'est indigné le 18 octobre Philippe Barron, membre du groupe de l'ex-édile.

« Vos devoirs c'est d'assister au conseil »

« *A 20 h, il y a le quorum,* défend pour sa part Christophe Delrieu, sans convaincre ses opposants. *Un élu doit partir, vous décidez de vous exonérer de vos responsabilités. Vos devoirs, c'est d'assister au conseil.* » Anthony Effroy (FI), pour le groupe bien vivre à Carrières-sous-Poissy, prévient : « *Nous ne siégerons pas tant qu'il n'y a pas le quorum de la majorité* ». Les prises de parole deviennent rapidement inaudibles, chacun parlant en même temps sans s'écouter.

Le procès-verbal sera finalement adopté pour laisser place à une autre délibération, tout aussi épineuse, la régularisation du budget primitif de 2016. Le 15 juin 2016, les deux groupes, estimant le rapport incomplet, avaient saisi le tribunal administratif, qui leur a donné raison ce 11 octobre.

« *Les éléments relatifs à la présentation de la structure et de l'évolution des dépenses, des effectifs ainsi que ceux concernant l'évolution prévisionnelle et d'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail étaient absents* », rapporte en effet dans son jugement le tribunal administratif des griefs principaux des deux présidents de groupes.

Après environ une heure de reprise des éléments du budget 2016, par Marie-Laure Vardon, adjointe aux finances légèrement excédée, Eddie Aït intervient : « *Vous tentez de contourner les effets de la décision de justice du tribunal administratif,* […] *le groupe* […] *considère comme irrégulière votre tentative dite de régularisation en procédant à un détournement de procédure.* »

Il rappelle que « *l'adoption d'un budget doit se faire en deux temps* […]. *Une même délibération, adoptée lors d'un même conseil municipal, ne peut à la fois porter sur le débat d'orientation budgétaire et le budget en lui-même* ».

Il annonce alors avoir écrit, avec Anthony Effroy, au sous-préfet pour demander la saisie de la Chambre régionale des comptes, ainsi que de « *la juridiction administrative d'un référé préfectoral* », si la délibération venait à être votée. Le conseiller FI a quant à lui dénoncé « *les lourdes conséquences fiscales* » qu'induisait le vote de ce budget.

Les deux groupes d'opposition ont également annoncé leur volonté de ne pas prendre part au vote et ont quitté la salle. Ce n'est qu'une fois partis que Christophe Delrieu a répondu à leurs accusations. « *Il y a bien eu un débat d'orientations budgétaires le 22 mars 2016, qui n'a pas été annulé par décision administrative* », rappelle-t-il.

Avant d'évoquer, pour justifier l'annulation de la délibération du budget primitif, un changement de loi relatif à la transmission de ces éléments, et une mauvaise interprétation du texte. « *Des notes émanant des préfectures avaient dit que la loi devait être applicable quand les décrets étaient parus, les décrets sont parus en juin 2016, soit après le vote,* détaille l'édile. *Tout le monde avait tort* […] *Néanmoins les éléments essentiels du budget ont été présentés avant le vote.* »

Une saisie de la Chambre régionale des comptes

Il termine en dénonçant « *les propos inadmissibles de notre opposition chérie* ». Et fait part de l'intention de la municipalité « *de porter plainte contre l'ensemble des propos diffamatoires qui viennent contredire le jugement qui a été porté* ». Le jugement, lui, devrait être « *rendu public* » dans les prochains jours. « *Chacun pourra se rendre compte du décalage colossal entre les propos qui mettent en doute la qualité budgétaire de la Ville* », conclut l'édile.

À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
PROPRIÉTAIRE FACE À LA FORÊT, DANS UN ÉCO-QUARTIER

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

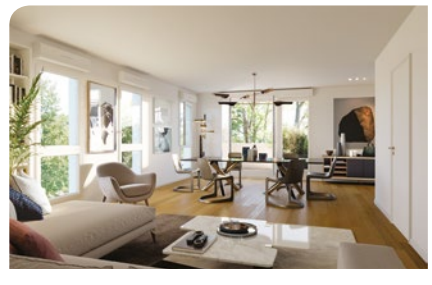


UN CADRE DE VIE VERDOYANT À L'ORÉE DE LA FORÊT ET À PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE

- Des surfaces généreuses, prolongées par un large balcon ou une terrasse
- Des appartements du 2 pièces au 5 pièces duplex
- Des vues imprenables sur la forêt ou sur les cœurs d'îlots paysagers
- Une double exposition pour la grande majorité, avec de belles orientations

ESPACE DE VENTE :
Place Christiane Frahier
(Parking de la gare de la Grande Ceinture)
Lundi, jeudi, vendredi de 13h00 à 19h00, samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 et dimanche de 14h00 à 19h00





0 805 405 485 Service & appel gratuits
LNC.fr

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

SCI 1611 SAINT GERMAIN LISIERE PEREIRE - ILOT D - 798 774 709 00025 RCS NANTERRE - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 10/2018.

POISSY Onze conducteurs verbalisés en une heure et demie de contrôle

Vendredi dernier, une opération de contrôles routiers a été organisée par la Direction départementale de la sécurité publique yvelinoise. Seize infractions ont été relevées à Poissy.



LA GAZETTE EN YVELINES

« En zone police, sur le département, les statistiques sont à la baisse pour le nombre d'accidents et de blessés, mais le nombre de tués reste stable », **pointe Aymeric Saudubray, commissaire divisionnaire.**

Il est environ 16 h 30 ce vendredi 19 octobre et déjà sur l'autoroute A 13, les premiers ralentissements commencent. En cette soirée de départ en vacances, la direction départementale de la sécurité publique yvelinoise (DDSP) organisait plusieurs contrôles routiers coordonnés sur les grands axes stratégiques du département.

A Poissy, ce sont quatre motards de la formation motorisée urbaine, deux patrouilles de l'unité spéciale d'intervention et neuf fonctionnaires des commissariats pisciacais et conflanais qui ont ainsi été mobilisés durant deux heures.

Le contrôle avait lieu sur l'avenue du Bon roi Saint-Louis, départementale où circulent chaque jour entre *« 25 et 40 000 véhicules »* rappelait récemment Karl Olive (LR), maire pisciacais, à l'occasion d'une conférence de presse pour lutter contre la circulation de transit.

« En zone police, sur le département, les statistiques sont à la baisse pour le nombre d'accidents et de blessés, mais le nombre de tués reste stable », fait remarquer Aymeric Saudubray, commissaire divisionnaire, chef de la circonscription de Conflans-Sainte-Honorine. Actuellement, en zone police, 236 accidents ont été recensés contre 302 en 2017. Le nombre de blessés est quant à lui de 281, contre 353 en 2017. Cependant, 22 personnes sont décédées dans un accident de la route.

« Vu l'heure et les conditions de circulation, ce ne sont pas l'alcool et la vitesse que l'on va cibler en priorité, poursuit le commissaire. *Nous allons plutôt être attentifs sur le port de la ceinture, les défauts de permis, d'assurance ou de contrôle technique. »* En ligne de mire des fonctionnaires également, les voitures surchargées, départ en vacances oblige. Si l'un des objectifs du contrôle est la prévention *« pas question de faire de cadeaux »,* pour Aymeric Saudubray. Il poursuit : *« L'objectif est de rester extrêmement visibles. »*

Entre « 25 et 40 000 véhicules » par jour

Une petite citadine s'engage sur le parking de la piscine des Migneaux. A l'intérieur, Nathalie, commerciale, rentre chez elle du côté de Houdan. *« Les attestations sont bonnes, vous pouvez y aller »,* détaille un policier en lui rendant ses papiers. Un peu surprise, Nathalie explique : *« C'est la troisième fois que je me fais contrôler en quinze ans ».* Si elle voit une utilité dans ces contrôles, elle estime *« qu'il y en a moins qu'avant ».*

Ce que tempère le commissaire: *« Des contrôles routiers il y en a tous les jours, de moindre envergure. »* Quelques instants plus tard, un homme, passager d'une citadine également, refuse de montrer ses papiers. De mauvaise grâce, il tendra finalement une carte vitale. Une recherche rapide permet aux policiers de comprendre son comportement : l'homme fait l'objet d'une fiche de recherche et espérait passer entre les mailles du filet.

Seize infractions ont été constatées

« Quand il a vu les collègues postés, il a échangé de place avec sa passagère », détaille Aymeric Saudubray de son stratagème, repéré par les agents. Il a été conduit au commissariat conflanais pour une garde à vue. Une autre voiture, dont le coffre est rempli, sera également arrêtée par les policiers. *« Il n'y a rien qui va »,* explique le commissaire. Plusieurs voitures seront ainsi immobilisées.

Au total, le contrôle aura duré plus d'une heure et demie. Seize infractions ont été constatées et 11 conducteurs verbalisés. Quatre autres personnes ont été interpellées, dont deux en situation irrégulière, deux autres pour un défaut de permis et d'assurance. *« Cela fait deux lectures,* analyse Aymeric Saudubray. *C'est bien mais ce n'est pas bien car en se mettant quelque part pendant une heure et demie à intercepter des voitures, vous voyez la production que cela entraîne, ce n'est pas normal. »* Des chiffres qui viennent *« prouver »* l'utilité de ces contrôles pour le commissaire.

MANTES-LA-JOLIE Il s'acharne sur les voitures stationnées

Il est environ 14 h 30 ce jeudi 18 octobre, lorsqu'un témoin compose le 17 et signale aux forces de l'ordre avoir aperçu un homme en train de dégrader plusieurs voitures stationnées rue de Champagne, à proximité du cinéma.

Interpellé, l'homme de 38 ans identifié comme sans domicile fixe, a été ramené au commissariat et placé en garde à vue pour dégradations de biens privés. Lors de sa garde à vue, il aurait donné plusieurs coups de pieds et poings aux agents, sans les blesser. Etant toutefois blessé à la main, il a été transporté à l'hôpital François Quesnay de Mantes-la-Jolie.

MEZY-SUR-SEINE Une rave-party dans les bois

Le propriétaire avait donné son accord pour la soirée sur son terrain. Elle a été entendue jusqu'à Montalet-le-Bois et Gargenville.

Les teufeurs ont été entendus jusqu'à Gargenville, Juziers et Montalet-le-Bois. Dans la nuit du samedi 20 au dimanche 22 octobre, une rave party s'est tenue dans le bois du Pas Saint-Martin. A 8 h 45, une riveraine excédée, contacte le 17 pour tapage.

Trois personnes avec des produits stupéfiants

Les forces de l'ordre interviennent mais leur recherche de participants s'avère vaine dans un premier temps. A 10 h 30, le Centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie, confirme qu'une rave-party s'est déroulée sur un terrain privé et que l'entrée du site s'est faite par la commune de Oinville-sur-Montcient.

Il apparaissait que le propriétaire du terrain avait donné son accord pour la soirée. Trois personnes ont été interpellées en possession de produits stupéfiants. Un trentenaire originaire de Montigny-le-Bretonneux a été transporté en fin d'après-midi le dimanche, au centre hospitalier intercommunal de Meulan-Les Mureaux pour un malaise cardiaque.

GARGENVILLE Une femme battue à mort

Des traces de coups ont été relevées sur le corps et à l'arrière du crâne de la victime.

Dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 octobre, une Gargenvilloise de 39 ans est décédée des coups reçus de son compagnon, rapporte *Le Parisien.* Il est environ 14 h 30 ce jeudi, lorsqu'un homme prévient les sapeurs-pompiers que son épouse est inconsciente. Sur place, les secours constatent que la trentenaire est dans le coma et présente un hématome sous-dural.

Un signalement est également fait aux forces de l'ordre aux environs de 23 h 30, des traces de coups ayant été relevées sur le corps et à l'arrière du crâne de la victime. Elle décédera aux alentours de 0 h 20. Son corps a été transporté à l'institut médico-légal de Garches (Hauts-de-Seine) pour une autopsie.

Un dispositif de surveillance est mis en place au domicile du couple. Le quadragénaire a été interpellé à 6 h du matin et placé en garde à vue pour homicide volontaire. La brigade criminelle de Versailles est chargée des investigations.



POISSY A moto, il percute une voiture en stationnement

La victime, un Pisciacais de 29 ans, a été transportée à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre dans le Val-de-Marne.

Un accident s'est produit dans la nuit du samedi 20 octobre dans le quartier Beauregard. Il est environ 23 h 25 lorsque le conducteur d'une moto, un Pisciacais de 29 ans, percute une voiture stationnée dans l'avenue Blanche de Castille. Le vingtenaire est seul en cause dans cette collision a priori violente. « *Il a fait un vol plané de 30 mètres* », détaille une source proche du dossier.

Prévenus, les sapeurs-pompiers et une équipe du Samu prodiguent les premiers soins au jeune homme. Souffrant d'un traumatisme facial, la victime a été transportée au centre hospitalier du Kremlin-Bicêtre dans le Val-de-Marne.

« Vol plané de 30 mètres »

Les causes de l'accident sont encore ignorées, mais selon les premiers éléments il ne s'agirait pas d'un rodéo à moto. « *Sur les caméras, on le voit passer assez vite* », poursuit cette même source des circonstances de la collision.



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

***« Sur les caméras, on le voit passer assez vite »,* poursuit cette même source des circonstances de la collision.**

PORCHEVILLE Un plan de la prison confisqué à un détenu

Le jeune a tenté de le donner à une visiteuse à l'issue d'un parloir le samedi 20 octobre.

C'est « *une découverte inquiétante* », comme l'indique le syndicat Force ouvrière dans un tract daté du dimanche 21 octobre qui a été effectuée le samedi 20 octobre, à l'issue d'un parloir au sein de l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Porcheville. « *Un détenu a essayé de transmettre un document à sa visiteuse* […] *Celui-ci a été récupéré par le gradé de la journée* », poursuit le syndicat dans un communiqué de presse.

Un « Michael Scofield » en détention ?

En se penchant dessus les surveillants découvrent que ce document est en réalité « *le plan détaillé de la prison* » et s'interrogent sur sa finalité : « *A quoi pouvait-il servir ? Evasion ? Projection ?* » Le syndicat s'interroge alors : « *Avons-nous un Michael Scofield (personnage principal de la série Prison Break, Ndlr), au sein de notre détention ?* »

Et de rappeler « *qu'une tentative d'évasion a déjà été avortée il y a de cela plusieurs années* ». Suite à cet incident, le syndicat demande notamment à ce que soient installés des « *filets anti-projection* » et la fin des promenades à heure fixe pour les éviter.

MANTES-LA-VILLE Un adolescent grièvement blessé

Au guidon de son scooter, il a percuté une voiture qui quittait sa place de stationnement devant lui, dans la matinée du 21 octobre.

Grave accident entre une voiture et un scooter dans la matinée du dimanche 21 octobre. Il est environ 9 h 40 lorsque le conducteur d'un deux roues percute une voiture circulant devant lui. Selon les premiers éléments de l'enquête, le conducteur était en train de quitter son stationnement sur le boulevard Roger Salengro.

Le jeune conducteur du deux-roues, âgé de 15 ans, chute et perd connaissance. Gravement blessé à la tête, l'adolescent est examiné par les secours. Ils prendront finalement la décision de l'héliporter par la sécurité civile en direction du centre hospitalier Beaujon à Clichy, dans les Hauts-de-Seine. Son pronostic vital était engagé. Les deux occupants de la voiture sont eux indemnes, mais en état de choc. Les dépistages d'alcoolémie pratiqués sur le conducteur se sont avérés négatifs.

EPONE Arrêtés en train de siphonner des réservoirs

Quatre bidons contenant au total une vingtaine de litres ont été saisis par les forces de l'ordre.

Dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 octobre, trois hommes ont été interpellés par la brigade anticriminalité au niveau de l'allée des Maraîchers. Peu avant trois heures du matin, un riverain passe un appel au 17 pour signaler trois personnes au comportement suspect. Et pour cause, ils sont en train de siphonner le réservoir d'une voiture stationnée dans l'allée.

Sur place, les trois jeunes, originaires d'Epône, Issou et d'une autre commune et âgés de 15, 19 et 20 ans sont surpris et interpellés sans incident. Ils ont reconnu les faits qui leur étaient reprochés et ont déclaré spontanément avoir siphonné les réservoirs de trois autres voitures du quartier.

Ils ont reconnu les faits

Les forces de l'ordre ont également saisi quatre bidons que les jeunes avaient avec eux pour un total d'une vingtaine de litres de carburant dérobée.

nexity une belle vie immobilière

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

À CARRIÈRES-SOUS-POISSY

GRAND LANCEMENT LE 16 NOVEMBRE

MAISONS ET APPARTEMENTS

VOTRE MAISON 4 chambres pour 1265 €/mois*



01 85 55 11 11
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

DISPONIBLE SUR Google play
Télécharger dans l'App Store

nexity.fr

DPS les isles // Siret 390 295 244 00011 - Document et illustrations non contractuels. Domaines Férial RCS Nanterre 415 120 955. 10 rue Marc Bloch – TSA 90105 92613 CLICHY Cedex. - FRANCE. SNC au capital de 15 000€. Perspectiviste : LD3D. * Voir conditions auprès de votre conseiller Nexity. Octobre 2018.

SPORT INSOLITE La capoeira, un art martial qui se danse

Difficile de trouver un sport plus atypique que la capoeira. Contrairement à ce que beaucoup de personnes peuvent penser, ce n'est pas une danse mais un art martial rythmé à l'histoire très forte.



LA GAZETTE EN YVELINES

Ronan, le pied en l'air, et Joab, à la défense, enchaînent les figures avec intensité. Endurance, résistance musculaire, souplesse et équilibre sont des éléments physiques travaillés en capoeira.

« *Avec la capoeira, il n'y a pas de juste milieu. C'est soit on adore, soit on n'y reste pas.* » Valérie Barois n'y va pas par quatre chemins au moment de présenter sa passion. Selon elle, la capoeira est bien plus qu'un simple sport. Au-delà d'un art martial, la capoeira serait aussi et surtout un art de vivre, une culture voire une philosophie. « *Et cela est dû à son histoire qui est très consistante et qui rappelle les valeurs qu'elle défend aujourd'hui encore* », estime celle qui prodigue des cours de capoeira à Mantes-la-Jolie.

La capoeira tient ses origines du Brésil, au temps de l'esclavage. Les colonisateurs européens y privaient les esclaves, venus d'Afrique, de tout entraînement au combat qui aurait pu les aider à se rebeller et à s'échapper. Il leur a donc fallu trouver un subterfuge. Simulant une danse, avec leurs rites, leurs chants et leurs codes, les captifs s'entraînaient à la lutte, symbole d'espoir et de liberté.

Originaire du Brésil, au temps de l'esclavage

« *La danse permettait de camoufler leurs entraînements. C'était pour que les contremaîtres esclavagistes ne découvrent pas qu'ils étaient en train de s'entraîner à la lutte. Ils s'imaginaient que les esclaves se distrayaient* », relate Sonho, nom capoeiriste de Valérie Barois. Ainsi est née la capoeira. Ceux qui parvenaient à s'échapper grâce à la capoeira, se réunissaient dans des quilombos, villages organisés dans les forêts, et résistaient aux troupes coloniales.

Après l'abolition de l'esclavage en 1888 et à la suite d'agressions et de pillages répétés de capoéristes, la capoeira a été interdite par le code pénal au Brésil. Elle n'a été réinstaurée qu'en 1937 par le président brésilien de l'époque grâce au travail de Maître Bimba, fondateur de la première école de capoeira à Salvador de Bahia, une année plus tôt.

Avec un tel passif, la capoeira entre bel et bien dans la catégorie des sports à part. Désormais cadrée et rythmée par la musique, la discipline enseigne des valeurs de tolérance, de respect, de travail collectif et de partage. En effet, la capoeira est un jeu de questions-réponses, de feintes et de contre-attaques, entre deux capoeiristes qui se trouvent au milieu de la roda (ronde en français, Ndlr).

Tout autour d'eux, les autres joueurs donnent le rythme du combat en tapant des mains et en suivant les différentes sonorités instrumentales et notamment celles du berimbau, l'instrument roi de la capoeira (instrument brésilien à une seule corde originaire d'Afrique, Ndlr). « *On évite les coups dans ce sport, mais il reste un art martial donc ça peut arriver, au même titre que les KO à la fin des combats. Ce n'est pas uniquement de la danse même si c'est très rythmé et que l'on suit la musique* », confirme celle qui pratique la capoeira depuis 15 ans.

« *J'ai découvert ce sport avec le film La loi du plus fort* [...]. *Quand j'étais plus jeune, j'ai fait de la danse, du judo et de la gym. Avec la capoeira, je retrouvais les acrobaties de la gym, le rythme de la danse et la lutte du judo, ça m'a tout de suite plu* », se souvient Valérie Barois. Depuis deux ans, elle n'est plus seulement une passionnée de capoeira, elle est également entraîneuse pour Senzala, groupe brésilien de capoeira reconnu qui s'étend du Brésil à beaucoup de pays d'Amérique et d'Europe, dont la France et Mantes-la-Jolie. Ce qui lui a valu le droit de porter son nom de capoeiriste, Sonho.

« Un sport où l'on évite les coups »

Et dans ses cours, Sonho réussit à rassembler des personnes de tout âge, débutants comme plus expérimentés. « *Ça n'attire pas une catégorie de gens en particulier, mais vraiment tout le monde. Ici, c'est un sport très peu connu, mais au Brésil, c'est la deuxième activité après le foot* », continue-t-elle. Ce jeudi 18 octobre, les cinq élèves présents au cours adultes, Ronan, Julien, Joab, Emilie et Amr, ont pu continuer à développer tous les bienfaits que peut apporter la capoeira sur le corps.

Endurance, résistance musculaire, souplesse, équilibre, rapidité de réaction et de déplacement, agilité et force explosive sont tout autant d'atouts physiques développés grâce à la capoeira. Ces différents éléments ont séduit Julien, 27 ans, qui a découvert la capoeira en septembre dernier. « *Je cherchais à faire un sport de lutte, ou de combat, où il n'y aurait pas trop de coups. Avec la capoeira, j'ai tout ce que je recherchais, je débute mais j'ai envie de continuer* », avance-t-il lors de l'entraînement.

Alliance de lutte, d'acrobatie et de danse

En plus des apports physiques, la capoeira permet de révéler des traits de caractère comme la concentration, le contrôle de soi, la polyvalence, la créativité ou encore la confiance en soi. « *Il faut rester attentif aux déplacements de son adversaire pour pouvoir y réagir et ensuite improviser des figures en fonction de lui,* conclut Sonho, alias Valérie Barois, *et puis réussir à faire tout ça en suivant un rythme extérieur imposé par la roda, c'est loin d'être simple et donc très valorisant.* »
Si vous souhaitez découvrir la capoeira à Mantes-la-Jolie, contactez le 06 26 83 13 45.

VOLLEY-BALL Deux défaites pour le CAJVB

Les deux équipes, masculine et féminine, du CAJVB recevaient chacune leur adversaire du week-end pour le compte de la quatrième journée de leurs championnats nationaux respectifs.

Le Conflans Andrésy Jouy Volley-ball (CAJVB) a vécu un week-end qui ne restera pas gravé dans les annales du club. Ses deux équipes se sont inclinées, à domicile, contre Michelet-Halluin pour les hommes, et contre Yutz-Thionville pour les femmes, malgré deux prestations solides.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Au classement les deux équipes sont dans le ventre mou. Rien d'alarmant à la vue du nombre de matchs qu'il reste à jouer.

Ce samedi, les masculins accueillaient le co-leader de ce championnat Elite, Michelet-Halluin, qui a remporté ses trois premiers matchs. Le CAJVB n'aura pas à rougir de sa prestation puisqu'il s'incline en cinq sets (15-13 dans le dernier set, Ndlr) en opposant une vraie résistance face au jeu physique des Nordistes.

Tout comme leurs homologues masculins, les féminines ont offert un beau spectacle aux spectateurs, ce dimanche, avec la réception de Yutz-Thionville, une équipe qui comptait le même nombre de points que le CAJVB avant le début de la rencontre. Après un nouveau match très disputé, les féminines ont également rendu les armes au cinquième set en ayant longtemps fait la course en tête.

Deux défaites en cinq sets

Les classements de début de saison placent les deux équipes dans le ventre mou de leur championnat respectif, avec une victoire et trois défaites. Rien d'alarmant à la vue du nombre de matchs qu'il reste à jouer.

FOOTBALL National 2 : l'AS Poissy et le FC Mantois sont relégables

Pour la première fois de la saison, les deux équipes de la vallée de Seine sont toutes les deux relégables à l'issue de la neuvième journée de National 2.

A ce rythme-là, il n'y aura plus d'équipe yvelinoise en National 2 pour la saison 2019-2020. Après un nouveau nul sur sa pelouse contre la réserve du FC Nantes (0-0), l'AS Poissy rejoint le FC Mantois et l'AC Boulogne-Billancourt dans les trois dernières places, significatives de descente en National 3.

Avec une seule victoire, les Pisciacais deviennent, par la même occasion, l'équipe ayant le moins de victoires à son compteur. Ils ne se sont imposés qu'une seule fois cette saison. C'était il y a déjà un mois et demi contre l'US Saint-Malo. Depuis, les joueurs de Laurent Hatton ont enchaîné cinq matchs sans victoire et restent sur deux scores nuls et vierges lors des deux dernières journées.

De son côté, le FC Mantois s'est incliné, à l'extérieur, face au Paris Saint-Germain 2 sur le score de 2-0. Il reste toutefois des motifs d'espoir pour les deux équipes de la vallée de Seine. Le classement, très serré, et les 21 journées restantes ne les condamnent en aucun cas. Une victoire, pour l'une ou l'autre, seraient d'ailleurs synonyme de sortie de la zone rouge. Du FC Mantois, dernier avec 7 points, à L'OC Vannes, 10e avec 10 points, tout est encore jouable.

FOOTBALL Coupe de France : les deux petits poucets se rencontrent

Au milieu de 20 autres équipes de niveau national et régional, la probabilité pour que les deux derniers rescapés du district se rencontrent étaient minces, voire inexistantes. Pourtant, hasard du tirage au sort, l'AS Carrières-Grésillons (D1) et l'Entente Verneuil football (D2) croiseront bien le fer lors du 6e tour de la coupe de France, ce dimanche 28 octobre. Une très belle opportunité de rallier le 7e tour, qui marque l'entrée en lice des clubs professionnels de Ligue 2. L'AS Poissy n'a pas été gâtée par le tirage puisqu'elle recevra le JA Drancy, qui évolue en National 1, ce samedi.

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS

ARRIVAGES JOURNALIERS



Les
Halles d'Achères

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Horaires **lundi au samedi non stop : 8h30 - 20h**
dimanche matin : 8h30 - 12h30

rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

dans votre quartier des Champs Villars

VALLEE DE SEINE Les grands spectacles à venir qu'il faut réserver

Plusieurs communes proposent des programmations diverses et variées pour leur saison culturelle. Certains spectacles, concerts ou pièces de théâtre nécessitent toutefois d'être réservés à l'avance.



YANN ORHAN

Pascal Obispo montera sur la scène du théâtre Simone Signoret, à Conflans-Sainte-Honorine, le 9 février 2019.

L'offre est variée et les têtes d'affiche sont nombreuses en vallée de Seine concernant les événements culturels. Il faut parfois s'y prendre avec beaucoup d'avance pour assister à un spectacle qui donne réellement envie, sous peine d'être confronté à des salles qui affichent déjà complet. C'est d'ailleurs le cas au théâtre Simone Signoret, à Conflans-Sainte-Honorine, où les représentations des humoristes Fabrice Eboué (16 novembre), Ahmed Sylla (25 novembre) et Jérôme Commandeur (26 janvier) sont d'ores et déjà fermées à la vente.

Il ne faut donc pas hésiter à réserver longtemps avant la date du spectacle souhaité et notamment au théâtre Simone Signoret où la programmation y est très attrayante. Les places de trois concerts en particulier promettent de partir très vite. Salvatore Adamo, le 1er février 2019, et Cœur de pirate, le 12 avril 2019, sont prévus de longue date et des places sont encore disponibles. Plus récemment, la ville de Conflans-Sainte-Honorine a appris l'annulation de la tournée de Stéphan Eicher.

Elle a souhaité trouver une autre tête d'affiche pour *« proposer aux spectateurs un concert prestigieux et à la hauteur de leur ambition »*, détaille le communiqué. Et c'est chose faite en la personne de Pascal Obispo. L'auteur-compositeur-interprète montera sur scène le 9 février 2019, les places sont dès à présent mises en vente. Il est conseillé de ne pas traîner pour voir à l'œuvre le chanteur de *Tombé pour elle*, *Fan* ou *Millésime* sur les terres conflanaises. Pour ces trois rendez-vous, plus d'informations disponibles au 01 34 90 90 90.

A Andrésy également, le programme est riche. Il est trop tard pour espérer assister à *Lucky,* dernier spectacle de l'hilarante Claudia Tagbo, le 23 novembre prochain à l'espace Julien Green. En revanche, il est toujours possible de réserver ses places pour la pièce de théâtre *C'était quand la dernière fois,* avec Virginie Hocq et Zinedine Soualem, le 8 février 2019 : *« Un soir, comme tous les soirs de sa petite vie bien ordonnée, une femme va commettre le pire : l'indicible et inavouable acte d'empoisonner son mari. Une comédie délirante et pleine de rebondissements. »*

Autre événement à l'espace Julien Green d'Andrésy, la venue de David Hallyday le 24 mai 2019. La date paraît loin et pourtant, il faut réserver son entrée dès maintenant sous peine de rater ce concert. Le chanteur se présentera devant le public pour y présenter son nouvel album *Le temps d'une vie, « un disque personnel, volontaire, amoureux* […] *et poétique qui pose des questions sans imposer de réponses »*, annonce la programmation de la Ville. Renseignements et réservations pour ces deux spectacles au 01 39 27 11 00.

L'espace culturel Paul Gauguin, à Chanteloup-les-Vignes, célébrera le retour du *Chanteloup comedy club* en accueillant Kévin Razy, touche-à-tout du rire et habitué de Youtube ou des plateaux télé. Il faudra réserver son 5 avril 2019 pour y assister et acheter ses places dès aujourd'hui en appelant le 01 39 27 11 77.

Pour ce faire, c'est vers la Direction des affaires culturelles qu'il faut se diriger. Le service a d'ailleurs déménagé de la rue d'Alentours pour prendre place à l'espace culturel Paul Gauguin, le 16 octobre dernier. *« Désormais les Chantelouvais pourront effectuer l'achat de leurs places de spectacle, de sorties et autres événements de la saison culturelle dans un seul et unique lieu »*, explique la Ville.

Verneuil-sur-Seine aussi promet de très belles affiches. Des pièces de théâtre, d'abord, avec des personnalités reconnues qui attireront à coup sûr les foules. *Quelle famille* dont Armelle et Jean-Pierre Castaldi seront les comédiens principaux, le 8 décembre, et *Face à face* avec Martin Lamotte et Véronique Genest, le 18 janvier 2018. Et un spectacle d'humour, également, avec François-Xavier Demaison qui fera une halte à l'espace Maurice Béjart le 15 mars. Pour ce dernier, il faudra faire très vite car il ne reste plus que 16 places disponibles (information datant du 16 octobre, Ndlr). Pour réserver, appeler le 01 39 71 59 33.

Pour en finir avec l'humour, le roi de l'autodérision Mathieu Madénian sera au théâtre de la Nacelle, à Aubergenville, le 14 décembre prochain. Là encore, il ne reste que très peu de places (une vingtaine de places encore disponibles à la vente le 17 octobre, Ndlr), il ne faut donc plus tarder si des personnes sont intéressées. Plus d'informations au 01 30 95 37 76.



ETIENNE CHOGNARD CCSP

16 places seulement étaient encore disponibles le 16 octobre dernier pour assister au spectacle de François-Xavier Demaison.

LES MUREAUX Une journée dédiée aux Antilles

Le gwoka, genre musical guadeloupéen, est particulièrement mis en avant dans le cadre de cette escale du festival le *Mois kréyol,* l'après-midi ainsi que la soirée du samedi 27 octobre.

De 14 h 30 jusqu'à la fin de la soirée du samedi 27 octobre, le centre de la danse et la médiathèque muriautins passent aux couleurs antillaises, et même guadeloupéennes, à l'occasion d'une étape du festival *le Mois kréyol* organisée avec la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Plusieurs des événements s'attacheront en effet à présenter le gwoka, genre musical essentiellement joué avec des tambours de différentes tailles, dont la mélodie guide les danseurs, le chanteur et les choeurs.



YANN ORHAN

Le centre de la danse Pierre Doussaint (photo) et la médiathèque des Mureaux accueilleront ateliers, rencontres, exposition, démonstration de danse, et un concert accompagné d'un bal en soirée.

Un stage de danse gwoka est ainsi proposé à 14 h 30 par Raymonde Torin, professeur de danse traditionnelle, *« passionnée par la transmission culturelle »* et *« engagée dans la promotion de la culture créole »*, précise le communiqué de l'événement. D'autres ateliers, de couture et de cuisine, sont notamment au programme de l'après-midi, tandis que l'escale culturelle se terminera par un concert et un bal au centre Pierre Doussaint.

Stage de danse de Raymonde Torin

L'après-midi proposera également une exposition photographique, une rencontre littéraire avec l'auteur haïtien Makenzy Orcel, et une session de contes caribéens. Ces événements sont soit gratuits, soit payants jusqu'à 6 euros. Plus d'informations sur lemoiskreyol.fr.

ROSNY-SUR-SEINE L'hospice Saint-Charles s'ouvre à d'autres mondes

L'exposition a ouvert ses portes ce samedi 20 octobre jusqu'au 16 décembre. Elle fera découvrir à ses visiteurs d'autres coutumes à travers des fabrications faites d'objets de récupération.

« Je vous convie dans d'autres mondes à la rencontre d'étranges étrangers, aux us et coutumes incroyables, pour rêver de nouveaux rites qui conteraient le triomphe de l'homme sur ses errements. » Le créateur et metteur en scène de l'exposition gratuite *Mondes en fêtes,* Jacques Lélut, a une idée bien précise de ce qu'il veut partager avec les visiteurs.

Toutes les réalisations de ce plasticien scénographe sont conçues avec des objets de récupération et aideront à découvrir, ou redécouvrir, le monde. *« Tout ce que vous allez voir est exclusivement fabriqué à partir de détournements, rejets, jouets cassés et déchets plastiques,* insiste-t-il, […] *une métamorphose impérative si nous ne voulons pas que notre planète se couvre d'un linceul plastique. »*

Depuis le 20 octobre, et jusqu'au 16 décembre, la porte est ouverte à l'hospice Saint-Charles pour ceux qui souhaitent visiter cette exposition. Des visites guidées animées et gratuites sont possibles sur réservation. Sinon, l'entrée est libre de 13 h 30 à 17 h du mardi au vendredi et de 14 h à 18 h les weekends et jours fériés. Des ateliers, payants cette fois, y seront également proposés. Renseignements et réservations au 01 30 42 91 55.

VERNOUILLET Cinq jours de théâtre avec les Automnales

Le festival de Théâtre *les Automnales* célèbre sa septième édition cette semaine, du 24 au 28 octobre. En partenariat avec les compagnies locales Andromède, Courant d'art, Théâtre en Seine et Azart, ce sont cinq jours totalement dédiés au spectacle de scène qui seront proposés au gymnase de l'Amandier à Vernouillet. Un stand de restauration sera présent et des moments d'échange avec les comédiens seront permis après chaque représentation. Les entrées se font librement mais sur réservation grâce au site festival-vernouillet.com.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

ETAT ET CIVIL

L'entreprenariat contre le chômage en banlieue

***Etat et Civil* s'attardait cette semaine sur la création d'entreprise en banlieue avec Hajer Morjani, responsable de bureau à Positive Planet, association d'aide à l'entreprenariat.**


LFM RADIO

Naire Soumaila et Hajer Morjani, tous deux en charge du bureau de Positive Planet à Poissy.

Avec près de 25 % des habitants de quartiers défavorisés au chômage, l'entrepreneuriat devient une alternative de plus en plus envisageable en banlieue. Créer son entreprise comporte pourtant de nombreuses complexités, face auxquelles peu sont réellement armés. Etre accompagné dans la création de son entreprise devient ainsi une véritable nécessité. C'est dans cette optique qu'œuvre l'association Positive Planet depuis 2006. Avec un taux de réussite de 67 % des projets aidés sur trois ans, l'association devient incontournable dans le paysage de l'aide à entrepreneuriat en banlieue.

Tous types de porteurs de projets

Hajer Morjani est responsable de bureau à Positive Planet, dans ses locaux à Poissy, elle reçoit chaque jour tous types de porteurs de projets, « *pas forcément que le profil jeune, on a des personnes demandeuses d'emploi depuis des années, on a des personnes qui bénéficient des minimas sociaux et qui veulent s'en sortir, et on a aussi des jeunes* » explique-t-elle au micro *d'Etat et Civil.* Elle connaît bien son sujet, puisqu'elle aussi est passée par la case d'entrepreneuriat, en créant à partir de rien, un restaurant à Limay.



Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

		8				5	1	
	5	4	9	6		7	2	3
	7	9		2	1			
	3	5				9		
				8	3			7
8	1			5		3	6	
4				7	5		9	1
7			2		6		3	
5	9					2		8

SUDOKU : niveau difficile

5	8	2			7		4	
			5			1		
		9	2		4			
					9	6		
		3		1				
6	5				2	8		9
			3	2	8			5
		5						
	9				5			1

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°145 du 17 octobre 2018 :

9	2	8	6	4	7	1	5	3
7	3	1	8	2	5	9	6	4
4	6	5	9	3	1	8	2	7
1	8	7	5	9	6	4	3	2
6	9	2	3	8	4	7	1	5
3	5	4	7	1	2	6	9	8
5	7	9	2	6	8	3	4	1
8	4	3	1	5	9	2	7	6
2	1	6	4	7	3	5	8	9

4	5	7	9	8	2	6	3	1
3	1	2	6	7	5	9	8	4
9	6	8	1	3	4	2	7	5
8	3	5	2	4	7	1	9	6
2	9	6	8	1	3	5	4	7
7	4	1	5	9	6	3	2	8
1	2	9	7	6	8	4	5	3
5	8	3	4	2	1	7	6	9
6	7	4	3	5	9	8	1	2

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique :
Salim Soumaré

Un distributeur est cassé ou n'a pas été distribué ? Ecrivez à :
distrib@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION
Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef : Loris Guémart

Actualités :
David Duarte
david.duarte@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Flavien Belpaume
flavien.belpaume@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60 000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 10-2018



6 bonnes raisons de boire l'eau du robinet :

1 Naturelle
Traitée et contrôlée, l'eau du robinet doit ses qualités à la diversité des terrains qu'elle traverse

2 Saine
Votre eau est rigoureusement analysée et contrôlée pour vous garantir une qualité irréprochable

3 Agréable
Son goût est testé régulièrement pour vous fournir une eau belle et bonne à boire

4 Riche
Votre eau du robinet contient des oligo-éléments, des sels minéraux et du calcium

5 Ecologique
Disponible chez vous 24h/24, sans déplacement, sans emballage et sans déchet, l'empreinte écologique de votre eau du robinet est très faible

6 Economique
Le budget «eau du robinet» d'une famille de 4 personnes, assainissement inclus, est de seulement 1€ par jour en moyenne pour tous les usages : boisson, hygiène, cuisine...

SUEZ